

En cour d'assises

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur ces entrefaites, T..., qui souffrait des dents, fut envoyé à maintes reprises chez le dentiste du régiment. Le lieutenant trouva moyen de prétendre que l'homme faisait durer le traitement pour se soustraire aux longues heures de l'école de soldat.

— Comment, vous allez encore au dentiste ? lui faisait-il d'un ton rageur, chaque fois que T... partait radieux, sa permission à la main.

Et il arriva une fois que notre fantassin réintégra sa section sur la place d'exercice, non loin de Delémont, alors que l'officier était de fort mauvaise humeur. Un sourire courut dans les rangs à l'approche du « malade » qui rejoignait la compagnie. Chacun pensait : « qu'est-ce qu'il va prendre, celui-là ! »

T... salua et s'annonce : « rentrant du cabinet dentaire ! »

Le lieutenant G. déversa sa bile sur le bouc émissaire qui se présente si bien à propos.

— Ah ! c'est encore vous qui vous tirez des pieds ; toujours le même ! qu'êtes-vous allé faire chez le dentiste, nom de nom ? Allons... répondez !...

Imperturbable, les mains collées aux passeroles des pantalons, T... crie aussi fort qu'il peut :

— Me faire arracher une dent, mon lieutenant !

— Ah ! c'est ça, vous faire arracher une dent... et laquelle?... Voulez-vous me dire laquelle ?... Allons, répondez !...

Et tandis que rugit le chef de section, cinquante fusiliers sont là qui écoutent, suspendus aux lèvres du « frère d'armes »...

— La dent, clame T... de sa voix de ténor... *je me suis fait arracher... la dent que j'avais contre vous, mon lieutenant !*

On en a ri... après, comme vous pouvez croire.

A. Mex.

Psychologue. — Dans l'air frais du matin, le train file à toute vitesse.

Tout à coup, son allure se ralentit brusquement ; tirée par quelque voyageur, la sonnette d'alarme a retenti ; le mécanicien a vigoureusement serré ses freins, renversé la vapeur et avec une telle précipitation, que les wagons se sont entrechoqués, brisant des chaînes d'attelage, si bien que, lorsque le train s'arrête, plusieurs voitures déraillent.

Personne n'est blessé, mais tous les voyageurs, affolés, descendent sur la voie, se demandant ce qui est arrivé.

Une dame revêche s'en prend à son mari qui n'en peut mais :

— C'est ta faute ! Je ne voulais pas partir, j'avais le pressentiment qu'il arriverait quelque chose. Imbécile ! Crétin !

Le mari fait le gros dos, et demande à un employé :

— Quand le train pourra-t-il repartir ?

— Dans cinq ou six heures au plus tôt.

Un jeune homme, qui a entendu :

— Six heures de retard et moi qui devais me marier à midi !

Le mari de la dame revêche le regarde d'un œil scrutateur et lui dit :

— Je parie que c'est vous qui avez tiré la sonnette.

LES PROSPECTUS

U Ne littérature ingénue, propre à réjouir et à désopiler le touriste qui passe, fleurit dans les hôtels et restaurants des petites villes. Voici, par exemple, des prospectus d'hôtels suisses :

« Grand Hôtel X... — Belle situation dégagée vis-à-vis de la gare. Cuisine toute excellente. Chasse et pêchages propres. Culte protestantique. Des poitrinaires à la poumon ne sont pas acceptés. »

« Hôtel-Pension. — Situé dans un charmant monde de montagnes, convient pour les familles à séjour prolongé ainsi que pour les étrangers singuliers. Des terrains ombragés et places aimables à reposer s'attachent à la maison. On peut faire des excursions à la montagne très récompensantes avec grandiose vue à la lointaine et aux alentours. Restauration avec la bière de Munich courant du tonneau. »

En Hollande, dans une chambre d'hôtel :

« Avis important pour les voyageurs : 1. Les souliers et habits on veuille déjà paraître avant aller dormir(?) ; 2. Des comptes de chambre, je

prie à payer dans le chambre ; 3. Je prie de me donner des bijouteries, parce que je ne garantis qu'en ce cas pour les. Exquise cuisine, original boisson. Des mets à la salle, à la carte à part couvert ; 4. Des afflictions, je prie à indiquer à mon nom personnel ; 5. Portier et le transport au chemin n'est pas renfermé dans le chambre. »

Enfin voici des avis américains que Mark Twain recueillit jadis à l'hôtel le plus chic d'Oklahoma-City (U.S.A.), et qu'il garantit authentiques :

« Les voyageurs qui se couchent sans enlever leurs bottes paient un supplément. »

« Dans le cas où il pleuvrait dans la chambre, on est prié de se servir du parapluie qui se trouve sous le lit. »

« Si par hasard les serviettes faisaient défaut, prière de s'essuyer avec le coin du tapis de la table. »

« Trois coups frappés à la porte de la chambre signifient qu'un assassinat a été commis dans l'hôtel. »

« Il est interdit d'emporter les briques qui se trouvent dans le matelas. »

Cela évoque bien certains films américains et rappelle aussi ce fameux écriteau qu'on pouvait lire dans un caboulot-bastirgine du Far-West :

« Prière de ne pas tirer sur le pianiste. Il fait de son mieux. »

Les oncles. — Maman, effarée, à son frère qui amuse Bébé : — Bonté du ciel ! Paul, le petit a ta montre tout entière dans la bouche ! il va l'avaler !

Paul, avec bonhomie : — Laisse donc ! je tiens le bout de la chaîne ; elle ne descendra jamais bien bas !

En cours d'assises. — Le ministère public demande pour l'accusé les travaux forcés à perpétuité.

Le président. — Accusé, qu'avez-vous à ajouter ?

— Rien, mon président... j'aurais plutôt à retrancher.

La Patrie Suisse. — Les portraits du nouveau conseiller national genevois M. Ed. Steinmetz ; de quatre vétérans de l'administration cantonale vaudoise, le lieutenant-colonel Benjamin Krautler, le major H. Ogney, les capitaines Ed. Henny et G. Rapin ; du petit Louis-Roger Capt, prix de beauté à Casablanca ; de Mme et M. Henri Stierlin-Vallon ; de Mme et M. Aubert de la Rue, l'un et l'autre musiciens de talent ; les explorateurs suisses des îles Kerguelen ; les effets désastreux de l'orage du 25 juillet dans la Broye ; les ruines du hameau de Torgon (Valais) ; le camp des clairseurs à Olten ; l'exposition pédagogique de Genève ; l'illumination du Palais fédéral et de la Cathédrale de Berne le 1er août ; les tombes des soldats morts pour la patrie au cimetière de Moudon ; des vues des îles Kerguelen ; la réunion des anciens élèves de l'Ecole cantonale vaudoise d'agriculture, etc. Tel est le riche et brillant contenu du numéro 1004 (7 août) de la Patrie Suisse.

LA PLUS RÉCENTE INVENTION

EN conduisant sa famille, en juillet dernier, à un chalet bruni des Ormonts pour y faire un séjour pendant les vacances d'écoles, Louis Botillon, électricien de son métier, était parvenu à mettre au point une idée qu'il couvait depuis fort longtemps. A plus d'une reprise, sa femme lui avait fait remarquer qu'à certaines époques ses cheveux semblaient crépiter lorsqu'elle se coiffait. D'autres fois, quand Mme Botillon n'arrivait pas à faire obéir ses trois gamins ou que son mari, pour une raison quelconque, exprimait son mécontentement, elle se fâchait tout rouge et, la contradiction lui étant difficilement supportable, elle tempêtait si fort que l'on en percevait l'écho dans tout le voisinage. Ces bordées subites faisaient chaque fois réfléchir notre ami Louis, non seulement à cause des langues affilées des voisins, mais surtout par crainte des répercussions de ces ouragans sur l'état de santé de sa femme qui en souffrait visiblement.

Un ami lui avait dit un jour en guise de consolation : « Vois-tu, les femmes sont toutes ainsi faites. Elles ont leurs nerfs et de temps à autre elles sont particulièrement irritables. Tu n'y pourras rien changer et, quand cela les prend, le mieux est de garder le calme. »

« Leurs nerfs, leurs nerfs, » s'était écrié Botillon en songeant au crépitements significatif dont lui avait parlé sa femme, « qu'est-ce que c'est que cela, sinon de l'électricité accumulée dans certains tissus et qui demande à s'échapper ? »

Depuis ce jour-là, cette idée ne l'avait plus quitté et, lorsque sa chère moitié tombait dans des emportements à trépidations, il examinait avec soin les différentes phases de la tempête. Parfois, il arrivait à lui aussi de perdre patience. En sa qualité d'homme politique très actif et de président de la société des sous-officiers, il avait quelques fois à participer à des séances houleuses où ses nerfs vibraient étrangement. Les sensations ressenties en ces moments-là le fortifiaient dans l'opinion que chez l'homme, tout aussi bien que chez la femme, l'excitation nerveuse devait être une réaction au caractère foncièrement électrique provoquée par l'échauffement. Les phénomènes atmosphériques avec leurs décharges foudroyantes n'en étaient-ils pas en quelque sorte l'illustration manifeste ? Et durant un orage, l'homme nerveux ne jouait-il pas fréquemment en pleine campagne le rôle d'un « attire-foudre » ?

Pendant que le train d'Aigle aux Ormonts franchissait les torrents sur des ponts audacieux, qu'il longeait les précipices béants ou qu'il s'enfonçait sous la feuillée, Louis Botillon, insensible aux beautés du paysage, se convainquit de plus en plus qu'il suffisait d'extraire l'électricité d'une personne moralement démontée pour lui rendre l'équilibre. L'appareil qui devait servir à cette extraction était, dans son esprit, déjà tout formé. Le même soir, alors que sa femme vidait son porte-monnaie dans les magasins d'épicerie du village, il se rendit chez un électricien de sa connaissance qui, mis au fait des choses, s'empressa de l'installer pour ses essais dans son propre atelier. En moins d'une heure, l'appareil désiré était composé dans ses parties principales. Très simple, il était adaptable aux têtes de toutes dimensions et les fils de cuivre dont il était muni devaient conduire le courant électrique extrait du corps humain dans une sorte d'accumulateur d'où les emplois les plus divers pouvaient lui être réservés.

Un peu plus tard dans la soirée, alors que sa femme, fatiguée et énervée par le voyage et les préparatifs qu'il avait nécessités, claironnait une algarade verte ou rouge à l'ainé de ses garçons qui, ensuite d'une prouesse juvénile, venait d'ouvrir une large fenêtre au derrière de son pantalon, Botillon jugea le moment propice à l'expérimentation de son nouvel appareil auquel avait encore adapté une ampoule électrique.

Mais, sa femme n'entendait pas à être interrompue par des explications intempestives sur cet instrument inconnu. Ce ne fut qu'après avoir débité sa philippique jusqu'à la dernière syllabe qu'elle consentit à écouter son mari, lequel l'invita bien gentiment à s'asseoir et à placer sur sa tête la caisse mystérieuse. Elle ne le fit pas sans regimber quelque peu.

A peine Mme Botillon fut-elle coiffée de l'appareil que l'ampoule se mit à s'illuminer. Sa lumière très forte, un véritable phare, au début devint vacillante dix minutes plus tard. Il y eut des hauts et des bas, des sursauts et des ralentissements, mais enfin, il était évident que l'électricité, au lieu de brûler les tissus organiques, se consumait à l'extérieur, lentement, progressivement et sous une forme inoffensive. La famille entière se trouvait en admiration devant l'invention du père et, chose capitale, Mme Botillon éprouvait de plus en plus une détente si bienfaisante, une sensation de bien-être si voluptueuse, qu'elle se croyait transportée au septième ciel.

Après cette première expérience parfaitement réussie malgré un appareil quelque peu rudimentaire, chacun voulut passer sous le récepteur, mais celui-ci refusait tout service quand l'électricité du corps n'affluait pas en suffisance sous le crâne. Il fallait donc une excitation effective pour faire vibrer le grand sympathique.

Les premiers temps, Mme Botillon eut l'air de vouloir provoquer de gaîté de cœur des scènes aux gestes grandiloquents, mais elle dut reconnaître que les crises créées artificiellement ne procuraient pas, sous l'appareil, les mêmes jouissances que les tempêtes naturelles. Et elle y renonça, bien que les moments d'énervement véritable se fussent faits de plus en plus rares.

Le 8 août, la famille Botillon redescendit à la